Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-155_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 15 décembre 2025

Service référent : Direction des Services Techniques

Objet : Marchés publics – Travaux voirie et réseaux divers (VRD) – Création, modification, entretien de voirie et de réseaux d'eaux pluviales (2026-2029) : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire – Autorisation donnée au Maire

L'An deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le neuf décembre, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Le Roux, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Sophie LEMOULINIER, M. Serge BROSOLO, Mme Christine POUILLET, M. Hugues VANNIER, M. Jean-Michel BELZ, Mme Marie-Céline BARGAIN, adjoints au Maire, M. Alexis LIGEOUR, M. Gérard MAISNIER, M. Alain RICHARD, Conseillers Municipaux délégués, Mme Dorothée BOBEAU, Mme Nicole KIRCHGESSNER, Mme Marie-Thérèse NUGUES, M. Gildas GOUARIN, Mme Sylvie BOSSARD, M. Dominique CALCAGNO, Mme Laurence GONNOT, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne TURI.

Représentés : Mme Corinne LE JEUNE représentée par M. Gildas GOUARIN, M. Marc ESPA représenté par Mme Sylvie BOSSARD, Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain MOREAU représenté par M. Serge BROSOLO, Mme Alizée POUILLET représentée par M. Patrick LE ROUX, Mme Sabine JEGOU représentée par M. Gildas QUENDO.

Secrétaire de séance : Mme Dorothée BOBEAU.

Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-155_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 15 décembre 2025
Délibération n°155/2025

Service référent : Direction des Services Techniques

Objet : Marchés publics – Travaux voirie et réseaux divers (VRD) – Création, modification, entretien de voirie et de réseaux d'eaux pluviales (2026-2029) : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire – Autorisation donnée au Maire

Rapporteur : Monsieur Hugues VANNIER, Adjoint aux Travaux, aux Espaces Verts et à la Propreté.

Exposé :

Les travaux de voirie font l'objet de multiples commandes en fonction des besoins de la collectivité, tant pour l'entretien de son patrimoine viaire qu'en aménagements neufs. La somme globale de ces commandes impose la formalisation d'un accord-cadre à bons de commande, avec un prestataire unique pour des facilités d'exécution.

Dans ce cadre, une consultation des entreprises a été menée sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour la contractualisation d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Cette procédure a été lancée le 8 octobre 2025.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP et au JOUE, et a été dématérialisé sur la plateforme www.marches.megalis.bretagne.bzh, pour une remise des plis le 20 novembre 2025 avant 12h00.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 9 décembre pour l'analyse des 3 offres reçues et a retenu, selon les critères de jugement énoncés dans l'avis de publicité, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, l'entreprise COLAS.

Etant dans le cadre d'un marché à bons de commande, l'offre financière prend la forme d'un bordereau de prix unitaires, sans total significatif pour le présent exposé. Ce marché est contracté pour une durée de 2 ans, reconductible pour une période de 2 années.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution du marché et d'autoriser Monsieur le Maire, ou un adjoint au Maire, à signer :

- l'accord-cadre mentionné ci-dessus, aux conditions financières du marché,
- les avenants dépourvus d'incidence financière ou qui représentent une plus ou moins-value inférieure à 5%,
- tout document relatif à l'attribution de ce marché de travaux.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-155_2025-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Avis des commissions municipales : Lors de leurs séances en date du 09/12/2025, la Commission d'appel d'offres et la Commission municipale Finances et pêche ont émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres du 9 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

ATTRIBUE l'accord-cadre pour les travaux de voirie et réseaux divers à l'entreprise COLAS ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer :

- l'accord-cadre mentionné ci-dessus, aux conditions financières du marché,
- les avenants dépourvus d'incidence financière ou qui représentent une plus ou moins-value inférieure à 5%,
- tout document relatif à l'attribution de ce marché de travaux ;

DIT que les décisions prises en application de la présente délibération peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution à la Direction des services techniques et à la Direction des Finances et de la Commande publique de la ville ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 18 décembre 2025

Le Maire

Patrick LE ROUX

MAIRIE DE QUIBERON
MORBIHAN

R. A. A. : 2025
Classification actes : COMMANDE PUBLIQUE – 1.1 Marchés publics

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215601865-20251218-155_2025-DE